

## Communications du Conseil administratif Séance du Conseil municipal du 14 février 2023

---

### Questions posées lors du CM du 13 décembre 2022 :

*Suite à la transmission par le bureau d'un courrier concernant une arcade à Saint-Mathieu, M. Gioria au Conseil administratif de fournir un état des lieux des arcades et d'informer l'assemblée de la nature de ces locations.*

Le quartier de Saint-Mathieu offre 12 arcades, 2 dans les immeubles gérés par le Comptoir Immobilier et 2 par la régie Naef, soit entièrement en main des privés.

Le choix des activités a été déterminé par les propriétaires dans le but d'animer la vie de quartier. De plus, l'implantation des arcades a été conçue en fonction de la nature des activités. Un tea-room et un restaurant seraient par exemple positionnés sur la place.

A ce jour, certaines locations sont finalisées et d'autres sont encore en cours.

Le Conseil administratif ne manquera pas d'informer le CM dès qu'il disposera de plus amples informations.

### Patinoire

L'ouverture de la patinoire a été prolongée. Celle-ci sera finalement ouverte jusqu'au 26 février. Infos et horaires sur le site de la commune.

### Planification financière

La commission GPA du 7 mars 2023 sera remplacée par une « Toute commission réunie » qui traitera spécifiquement de la planification financière. Pour rappel, lors du vote du budget en décembre dernier, le Conseil administratif annonçait officiellement le lancement d'un mandat pour disposer d'une planification financière dans le but d'effectuer, avec le Conseil municipal, les bons choix pour prioriser les dossiers. Les capacités financières de la commune contraignent en effet à envisager des restrictions de programme, et notamment sur plusieurs équipements publics et sur des prestations à la population.

### Ferme urbaine

Le Conseiller d'Etat Antonio Hodgers a confirmé par courrier le 27 janvier dernier que les montants manquants pour la réalisation de la ferme agro-urbaine sont débloqués par le département. Dès lors, la commission DS sera nantie lors de sa prochaine séance de la convention Commune-Coopérative agricole et les travaux pourront débuter dans les prochaines semaines.